

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 10 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste	
CAHORS — D.	6 ^h 25	12 ^h 50	6 ^h 15	12 ^h 15	PARIS — D.	2 ^h 20 s.	9 ^h 30 s.	7 ^h 45 m.	CAHORS — D.	4 ^h 41 s.	10 ^h 22 s.	5 ^h 25 s.	10 ^h 46 s.	TOULOUSE. D.	5 ^h 40	9 ^h 16	2 ^h 30	TOULOUSE. D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 16	9 ^h 16	
Mercues	6 40	1 4	6 15	1 4	— Express.	8	5 45	3 15	Sept-Ponts	4 53	10 32	5 38	10 32	BORDEAUX. D.	7 25	10 40	4 40	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	10 54	
Parzac	6 50	1 16	6 27	1 16	BORDEAUX. D.	8 42	3 18	9 7	Cieutat	5 11	10 46	5 58	10 46	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	10 54	
Luzach	7 1	1 23	6 35	1 23	M-Libos — D.	8 55	3 30	9 19	Labenne	5 20	10 53	6 11	10 53	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	10 54	
Castelfranc	7 18	1 37	6 50	1 37	Fumel	8 42	3 18	9 7	Montpezat	5 31	11 3	6 25	11 3	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	10 54	
Puy-l'Evêque	7 30	1 48	7 3	1 48	Soturac-Touzac	8 55	3 30	9 19	Borredon	5 45	11 16	6 42	11 16	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	10 54	
Duravel	7 49	2 6	7 21	2 6	Duravel	9 3	3 39	9 23	Caussade	5 55	11 27	6 56	11 27	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	10 54	
Soturac-Touzac	7 40	1 57	7 12	1 57	Puy-l'Evêque	9 11	3 48	9 37	Réalville	6 5	14 36	7 8	14 36	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	10 54	
M-Libos — A.	8 8	2 17	7 33	2 17	Castelfranc	9 26	4 3	9 52	Albias	6 13	14 44	7 18	14 44	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	10 54	
M-Libos — B.	8 8	2 17	7 33	2 17	Luzach	9 38	4 16	10 5	Fonneuve	6 22	11 52	7 28	11 52	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	10 54	
M-Libos — C.	8 8	2 17	7 33	2 17	Parnac	9 47	4 26	10 15	Montauban. A.	6 39	12 7	7 45	12 7	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	10 54	
M-Libos — D.	8 8	2 17	7 33	2 17	Mercues	9 58	4 38	10 26	BORDEAUX. A.	10 40	6 05	»	6 05	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	10 54	
M-Libos — E.	8 8	2 17	7 33	2 17	CAHORS. — A.	10 10	4 56	10 43	TOULOUSE. A.	8 46	1 45	»	1 45	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	10 54	
M-Libos — F.	8 8	2 17	7 33	2 17					TOULOUSE. A.	8 46	1 45	»	1 45	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	BORDEAUX. D.	7 40	10 54	4 54	10 54	

Cahors, le 31 Juillet.

UNE VRAIE REINE

Toute la presse s'est occupée, il y a quelques jours, de la réception qui a été faite à Londres, par la reine Victoria, au général Winterfeldt à qui le nouvel empereur d'Allemagne avait confié la mission de notifier à sa majesté britannique, son avènement à la couronne.

Nous ne reviendrons pas sur l'accueil plus que froid que la souveraine de la Grande-Bretagne a fait à l'envoyé de son petit fils : Nous nous contenterons de faire remarquer que si cet incident a soulevé la colère des reptiles de Berlin, il a été considéré, partout ailleurs, comme une sorte de réponse de la bergère au berger, réponse qui n'était que trop motivée par la manière dont le fils de Frédéric III a agi à l'égard de sa mère.

On n'a pas oublié, les taquineries et les obsessions de toute nature auxquelles l'impératrice Victoria, a été en butte, le lendemain de la mort de son impérial époux.

Le grand chancelier avait paru-il, poussé si loin l'impertinence et l'indiscrétion qu'il faisait saisir par ses policiers, les lettres adressées à cette souveraine.

Secondant la haine de son mentor, le jeune empereur avait fait enfermer sa mère dans un château, où elle était en quelque sorte gardée à vue, comme une prisonnière, par des uhlands.

C'était l'histoire des fameux documents politiques disparus, qui avait motivé ces odieuses rigueurs.

Dans l'entourage de M. de Bismarck on

accusait l'impératrice Victoria de s'être emparée de ces papiers et de les avoir envoyés en Angleterre.

Que ce fait soit vrai ou faux, peu nous importe au fond. Nous tenons simplement à constater ici que Guillaume II a tenu à l'égard de sa mère une conduite indigne d'un fils qui a le moindre sentiment de piété filiale.

Cette séquestration, d'ailleurs n'a rien qui doive surprendre de la part de ce jeune souverain qui avait mis un acte d'abdication sur la gorge à son père qu'il trouvait trop lent à mourir.

En présence de pareils faits, on se croirait transporté en pleine barbarie, à l'époque où les fils de rois se frayaient le chemin au trône par le poignard ou le poison.

Et ce sont ces mêmes allemands qui professent un pareil mépris pour les sentiments sacrés de la famille qui osent se poser en modèles d'urbanité et d'affection filiale.

Ce n'est pas sans raison que l'on a dit que le prussien est hypocrite. Son insolence dans la bonne fortune n'a d'égalé que sa platitude et sa lacheté dans la mauvaise.

On comprend que la reine d'Angleterre ait tenu à montrer aux envoyés de son petit fils le sentiment de répulsion que lui inspire la conduite de ce jeune réître formé à l'école d'un homme chez qui la passion politique, semble avoir étouffé tous les nobles instincts.

Tel est le sens qu'il faut attacher à la réception étrange qu'elle a faite au général Winterfeldt et qui est pleinement justifiée par les agissements du souverain allemand et de son conseiller intime.

On sait fort bien à Londres que le voyage de Saint-Petersbourg, avait pour but d'acheter l'amitié de la Russie aux dépens des in-

térêts anglais en Bulgarie.

Que ces négociations aient échoué, cela importe peu ; il suffit qu'elles aient été entreprises pour que le gouvernement britannique se croit autorisé à montrer plus que de la froideur à l'égard de l'Allemagne.

Réjouissons-nous de cet état de choses.

* *

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

La garnison de Cahors

La Dépêche de Toulouse nous apporte un article étrange, dont nous lui laissons toute la responsabilité. Nous citons :

« Le bruit se répand en ville que le général commandant le 17^e corps d'armée, froissé de ce qu'on aurait surpris sa religion, va faire retirer la garnison de Cahors.

Nos représentants lui auraient dit, ils le croyaient peut-être, que pour avoir un régiment la ville avait fait le sacrifice d'un million.

C'était une erreur, une grosse erreur, la ville n'a nullement fait le sacrifice de pareille somme. Elle a, il est vrai, emprunté un million, mais elle a avancé, à titre de prêt, à l'Etat, les deux tiers de cette somme, soit 639,000 fr. dont elle est remboursée par annuités. Ce n'est donc, en réalité, que 361,000 fr. qu'elle a payés.

Au surplus, pour qu'il n'y ait pas le moindre doute à cet égard, nous publions ci-après des extraits du décret du 24 novembre 1874 ratifiant les conventions intervenues entre le département de la guerre et la Mairie de Cahors touchant l'extension de la caserne ;

— Ah ! ah ! voilà qui n'est pas trop bête, cher ami ; et que vous a répondu cette brave femme ?

— Elle m'a dit qu'elle avait en effet vu cette voiture, et qu'elle avait, sans y apporter d'importance, remarqué le numéro inscrit derrière ; que ce numéro, composé de trois chiffres seulement, était 107 ou 109, elle n'était pas certaine du dernier chiffre, à cause de la distance, mais que ce devait être un 7 ou un 9. Je ne voulus pas insister davantage, et je me retirai après l'avoir remerciée.

— Très bien, mon camarade ; peut-être, grâce à ce numéro, retrouverons-nous notre homme.

— A quoi cela nous servira-t-il ?

— A nous débarrasser de lui.

— A quoi bon nous occuper de ce misérable ? Son coup est manqué ; peut-être est-il dangereusement blessé ; cette leçon lui suffira ; nous ne le retrouvons plus sur notre route.

— Vous êtes bien élément ! Est-ce la peur que vous avez eue qui vous rend si doux aujourd'hui ?

— Non : ce n'est pas cela ; bien que j'en conviens, j'ai véritablement eu très peur, mon esprit était prévenu et...

— Passons, il est inutile de revenir là-dessus.

— J'aime autant cela ; ce qui me fait vous demander de ne pas nous occuper davantage de ce drôle, c'est d'abord que je suis convaincu qu'il ne peut pas nous nuire en rien ; et de plus que nous avons déjà assez d'affaires très sérieuses sur les bras sans que nous nous enbarassions encore de celle-là.

Le Mayor se mit à rire.

— Mon cher Oyandi, vous êtes, sur ma parole

Article 1^{er}. — La convention passée entre le département de la guerre et la mairie de Cahors et relative au concours de la ville dans la dépense résultant de l'extension en casernement, est définitivement approuvée.

Art. 2. — La ville de Cahors (Lot) es MALTRISÉE, pour remplir ses engagements, à emprunter.

1^o A titre de subside, à un taux d'intérêt qui ne pourra excéder 6 0/0, une somme de 361.000 francs.

2^o A titre d'avance, à un taux d'intérêt qui ne pourra excéder 5 0/0 une somme de 639,000 fr. qui sera remboursée par l'Etat.

Art. 5. — La somme de 639,000 fr. montant de l'avance à faire à l'Etat par la ville de Cahors, portera intérêt au taux maximum de 5 0/0.

Ainsi, il est évident, incontestable que la ville n'a donné pour l'extension de la caserne que 361,000 fr.

Le doute n'étant pas possible et notre population se trouvant maintenant complètement édifiée, nous venons, en son nom et au nom des commerçants et industriels, faire un nouvel et dernier appel à notre municipalité. Nous insistons de nouveau pour qu'elle s'entende avec MM. les officiers du génie.

Il nous semble, d'ailleurs, que la question financière devrait, avant tout, préoccuper nos administrateurs. Il a été établi pendant que le régiment campait à Caillac, que les recettes de l'octroi avaient baissé de 11,500 fr. par mois, ce qui ferait pour l'année 138.000 fr.

Ayant en perspective un déficit aussi considérable, nos édiles, au lieu de protester, batailler, rendre la question irritante, devraient s'empresse de faire un nouveau sacrifice dont ils seraient largement dédommagés ; nous le pensons ainsi ; agir autrement serait mécontenter la population et compromettre les intérêts de la cité.

* *

La municipalité Cadurcienne, ne saurait rester sous le coup de cette accusation formelle d'incapacité.

Le retrait de la garnison serait pour Cahors

la nature la plus extraordinaire que je connaisse. Jamais je n'ai vu chez aucun homme un mélange aussi bizarre de folle audace et de poltronnerie ridicule.

— Bon ; cela vous plaît à dire !

— Non pas, cela est.

— Admettons, mais pourquoi cette sortie tout au moins blessante pour moi ?

— A propos de ce que vous me dites.

— Je ne comprends pas ?

— Voyons, supposez-vous de bonne foi que ce soit pour mon plaisir que j'ai tiré quatre coups de revolver, au risque d'attirer la police chez vous, et que j'ai tenté de tuer cet homme, car s'il court encore, vous comprenez, n'est-ce pas, que ce n'est pas de ma faute, et que mon intention était bien de le tuer ?

— Cela ne fait un doute pour moi.

— Eh bien ! alors, comment se fait-il que vous ne compreniez pas que si j'avais tiré sur cet homme, malgré les risques sérieux que je pouvais vous faire courir ainsi qu'à moi, c'est que j'avais des raisons de la plus haute gravité pour agir ainsi ?

— Soit ; mais enfin cet homme est seul, ou à peu près. Il voulait me jouer un tour indigne, j'en conviens ; il a été probablement poussé à cela par cette maudite sorcière, que le diable confonde ! mais maintenant c'est fini : il ne se hasarder plus à recommencer.

— Peut-être !

— Hein ! que dites-vous ! Serait-il donc véritablement à craindre ?

— Oui, beaucoup plus que vous ne le supposez, mon camarade.

180 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

VII

OU LES AFFAIRES SE COMPLIQUENT DE PLUS EN PLUS POUR FELITZ OYANDI ET SON AMI LE MAYOR.

Et après avoir passé au Mayor une cuvette et un pot rempli d'eau, il quitta la fenêtre.

Le Mayor porta les deux objets dans un bosquet placé au milieu du jardin, et garni d'une table, d'un banc et de deux ou trois chaises en fer.

Felitz Oyandi parut presque aussitôt.

— Avez-vous la clef de cette porte ? lui demanda le Mayor en la lui désignant du doigt.

— Oui, pourquoi ?

— Pendant que je me penserais tant bien que mal, observez un peu au dehors, vous me direz ce que vous aurez vu.

— Cette porte donne sur une ruelle déserte.

— Raison de plus ; les traces seront faciles à reconnaître ; allez et ne soyez pas long.

a ruine complète et pour les administrateurs qui l'auraient amenée par leur ignorance ou leur incurie, une cause légitime d'impopularité.

Il faut donc que notre municipalité relève énergiquement, par des preuves, les accusations de la *Dépêche* et qu'elle nous montre par des actes virils, que lorsqu'il y a un mois à peine, nous avons dit dans ce journal, que M. le maire de Cahors en provoquant la rentrée du régiment dans la ville, avait bien mérité de ses concitoyens, nous ne nous sommes pas trompés.

Nous ouvrons nos colonnes à la défense de nos édiles.

M. G. LARROUMET A CAHORS

Notre éminent compatriote M. Gustave Larroumet, directeur des Beaux-Arts, délégué par M. le ministre de l'instruction publique pour présider la distribution des prix du Lycée, est arrivé dimanche dernier à Cahors.

Sa première visite a été pour le Lycée où une attraction bien naturelle l'appelait. Après des années d'une séparation un peu brutale, M. le Directeur des Beaux-Arts a trouvé là des administrateurs sympathiques, d'anciens professeurs, ses maîtres, qui lui ont ouvert toutes grandes les portes de notre établissement universitaire, heureux de lui en faire les honneurs et de reconnaître en lui cette simplicité de manières, ce tact exquis en toutes choses, cet esprit toujours en éveil, qui sont la marque des hommes vraiment supérieurs.

Dans la journée, nous avons retrouvé M. Larroumet, — comme autrefois Gambetta, — au milieu de ses amis, ses anciens disciples, au cercle, causant amicalement avec tous, et abordant avec un feu roulant de verve, des sujets qui, je gage, n'ont pas cours en Sorbonne.

Dans la journée de lundi, M. le Directeur des Beaux-Arts a visité notre modeste musée. Il a été reçu par la commission. Le vénéré président M. Dangé-d'Orsay, lui a souhaité la bienvenue en quelques paroles aimables auxquelles M. Larroumet a gaillardement répondu en offrant, de la part de M. le Ministre des Beaux-Arts, au musée de Cahors, deux tableaux qu'il a bien voulu choisir lui-même et qui seront prochainement envoyés.

La visite a été plus courtoise que longue, car hélas! notre musée n'est pas riche, et M. Larroumet aura beaucoup à faire pour lui.

* *

Par la plus délicate des attentions, MM. les professeurs du Lycée ont prié M. Larroumet, leur collègue, d'accepter une place

à leur banquet annuel de fin d'année.

On s'est donc réuni hier au soir au Palais-National. Que dire de cette table d'honneurs d'élite, des nombreux toasts portés, de la séduisante parole du professeur en Sorbonne, — sinon qu'elle a fait mentir le proverbe. car on n'a pas eu besoin, nous assure-t-on, de chercher « l'esprit au fond des verres. »

* *

M. Larroumet a présidé, ce matin, la distribution des prix. On lira plus loin les détails de cette brillante cérémonie, mais nous tenons à dire ici le grand succès oratoire obtenu par notre compatriote. Son discours admirablement écrit et débité a tenu l'assemblée sous le charme d'une diction séduisante et vraiment magistrale.

* *

A 2 heures, M. Larroumet a rendu visite aux membres de la Société des Etudes, réunis pour le recevoir, dans la salle ordinaire des séances.

Mort du docteur Fieozal. — Nous avons le regret d'apprendre la mort du docteur Fieozal notre compatriote, médecin en chef de l'hospice des Quinze-Vingts, l'un des médecins les plus connus de Paris.

Il vient de succomber aux suites d'un érysipèle, après six jours de maladie seulement.

Cette mort est une perte pour le monde médical, qui appréciait la haute intelligence et la valeur de M. Fieozal. C'était un travailleur. En dehors de sa clinique à l'hôpital des Quinze-Vingts, le docteur Fieozal avait installé une maison de santé pour les maladies des yeux, à l'hôtel Solly, rue Saint-Antoine, et tous les jours à une heure, il venait y donner des consultations.

La perte de M. Fieozal sera cruellement ressentie dans le département du Lot. Tous les compatriotes qui avaient besoin de l'oculiste distingué que la science vient de perdre, allaient à lui en toute confiance et recevaient l'accueil le plus cordial et des soins dévoués.

Nous adressons à la famille Fieozal, nos bien sincères condoléances.

Brevet supérieur. — Huit candidats présentés, sept définitivement reçus.

Ce sont : Bouyssoo, Carrière, Chabrignac, Couderc, Lacombe, Lonjou et Taste, tous élèves de l'école normale de Cahors.

Examen du certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique. — Dix présentés, dix reçus, tous élèves ou anciens élèves de l'école normale de Cahors.

Ce sont : MM. Ahs, Bouyssoo, Cabrières, Chabrignac, Couderc, Lacombe, Lonjou, Michel, Teste et Tourniol.

Distribution des prix. — M. le Préfet du Lot présidera la distribution des prix des écoles communales de Cahors.

Cette cérémonie a été fixée au 2 août prochain, à 9 heures du matin.

de domicile prouve qu'elle se méfie de nous.

— Pardieu ! après la guerre qu'elle nous a déclarée.

— Vous croyez donc ?...

— Je crois qu'il faut nous en débarrasser, ainsi que de Sebastian, nous les prendrons l'un par l'autre.

— Oui, Quand nous aurons réussi à nous emparer de lui.

— Oyandi, mon camarade, vous baissez considérablement ; prenez garde à cette faiblesse à laquelle vous vous laissez aller ; elle vous jouera un mauvais tour !

— C'est qu'en vérité, je perds pied, dans enchevêtrement inexplicable de revers qui, depuis quelque temps, semble comme à plaisir fondre de tous les côtés sur nous.

— Parce que vous manquez d'énergie. Procédez vigoureusement, et tous ces revers cesseront : on fait tout ce que l'on veut quand on est adroit, déterminé, et surtout que l'on a de l'argent, et nous en avons à foison ?

— Je ne dis pas non, mais il y a des circonstances...

— Les circonstances on les fait soi-même, vous le savez aussi bien et mieux que moi... Ne me contez donc pas de ces niaiseries-là, fit-il en haussant dédaigneusement les épaules ; nous sommes en ce moment dans une impasse dont il nous faut sortir à tout prix.

— Je le sais bien, mais comment ?

— La chose est très facile, si vous voulez vous en donner la peine.

— Je suis prêt à tout faire, dit-il d'un air pi-

Ponts et chaussées. — M. Caillé, ancien ingénieur des ponts et chaussées à Figeac, vient d'être nommé ingénieur en chef à Montauban, en remplacement de M. Ratailles, décédé.

DISTRIBUTION DES PRIX du Lycée Gambetta

Aujourd'hui, mardi, à neuf heures du matin, a eu lieu la distribution des prix aux élèves du Lycée de Cahors. — Lycée Gambetta maintenant, — sous la présidence de M. Gustave Larroumet, maître de Conférences à la Faculté des lettres de Paris, directeur des Beaux-Arts, délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique, assisté de M. Rémond, inspecteur d'Académie, et de M. Garrigues, proviseur du Lycée.

Au moment où le cortège officiel faisait son entrée dans la cour d'honneur du Lycée, la musique du 7^e a joué la *Marseillaise*.

La cour d'honneur, décorée avec le bon goût qu'apporte M. Bouzerand, tapissier, dans les décorations de ce genre, était littéralement bondée de monde, parents ou amis des élèves, à qui allaient être décernées les récompenses dues à toute une année de travail.

Sur l'estrade ont pris place, autour de M. le président Larroumet, revêtu de son costume de professeur en Sorbonne, toutes les notabilités de la ville représentant les administrations civiles et militaires ; M. Paysant, préfet du Lot, assistait à la cérémonie.

La séance s'est ouverte par un fort beau discours de M. Audemard, professeur de Rhétorique, sur le Travail. Il contient, avec d'excellents conseils donnés aux élèves sur leurs futurs devoirs d'homme et de citoyen, une superbe péroraison patriotique qui a soulevé les applaudissements unanimes de l'assistance, aussi nombreuse que choisie.

M. Larroumet, après un intermède musical se lève et prononce le beau discours qu'on lira plus bas.

Ce discours a mis l'émotion de l'auditoire à son comble et s'est terminé au milieu des applaudissements. C'est que M. Larroumet excelle dans l'art de bien dire et que pas une de ses paroles n'a été perdue. En lisant le discours du maître conférencier on ne peut se faire une idée de l'immense effet produit. Il faut l'avoir entendu.

M. Costes, maire de Cahors, s'est levé ensuite. Dans un discours plein d'enthousiasme et de reconnaissance, il a remercié le ministre de l'Instruction publique dans la personne de son délégué du buste de notre grand compatriote Gambetta, si libéralement offert.

M. le proviseur en quelques mots vibrants accepte, au nom du lycée, tout entier : professeurs et élèves, le don gracieux et éminemment précieux de M. le ministre, et promet de donner au pays des hommes et des patriotes prêts à tous les sacrifices.

Les paroles de M. Garrigues soulèvent de vifs applaudissements.

Le Palmarès est lu ensuite par M. Croizet censeur des Etudes, et la distribution des prix commence, faisant avec quelques heureux, beaucoup de confus, comme d'habitude.

C'est pour les parents le moment le plus intéressant.

Après la lecture du palmarès, M. le proviseur a fait connaître les succès obtenus par les élèves du lycée pendant l'année écoulée.

Ils sont bien de nature à prouver que notre établissement d'instruction secondaire est bien administré et qu'il y a des maîtres à la hauteur de leur tâche.

UN ASSISTANT.

* *

Au fond, il avait une peur atroce.

— Ecoutez-moi, je ne vous ai pas dissimulé un seul instant, n'est-ce pas, les dangers terribles de notre entreprise ?

— Lorsque je vous ai retrouvé en Sonora, et que vous m'avez empêché de mourir de faim, vous m'avez effectivement expliqué votre plan.

— Que vous avez trouvé excellent, soit dit en passant ; à Cuba, après l'insuccès de notre tentative d'abordage contre la *Belle-Adèle*, je vous ai proposé de rompre notre association et de vous laisser à Réglá. Je vous ai fait comprendre que je me préparais à rentrer à tous risques en France, et à engager contre nos ennemis une partie suprême, dans la quelle je n'hésitais pas à mettre ma tête pour enjeu... C'est vous, alors, qui avez insisté pour me suivre, en prétendant que vous étiez autant que moi intéressé dans cette partie. Je ne voulais pas vous emmener ; c'est presque malgré moi que vous m'avez suivi. Tout cela est-il vrai ? Répondez.

— Tout cela est exact, mon ami, je le reconnais.

— Eh bien, maintenant, il n'est plus temps de reculer ; il faut marcher en avant, quand même ; à tous risques, quoi qu'il arrive, et cela tout de suite, sans plus de retard, car le terrain brûle sous nos pieds. Notre partie n'est pas perdue encore, tant s'en faut, mais elle est compromise par votre faute ; vos hésitations et votre incroyable mollesse ont donné à nos ennemis le temps de se préparer à la lutte. Si nous ne les attaquons pas, ils nous attaqueront ; prenez-y garde ! Il ne faut pas que cela soit, car cette fois nous serions perdus sans rémission. N'oubliez pas que la défaite pour nous, c'est la mort ; nous en sommes arrivés à ce point, toujours grâce à vos tergiversations que nous allons combattre littéralement la corde au cou.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

DISCOURS DE M. LARROUMET

MES CHERS COMPATRIOTES,

En me déléguant la présidence de cette cérémonie, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts me chargeait d'une mission dont je dois m'acquitter dès mes premières paroles.

Il réservait à ce Lycée un honneur qu'il eût voulu lui conférer lui-même. Retenu à Paris par un devoir de sa charge, — celui de présider, en Sorbonne, la distribution des prix du Concours général, — il a confié ce soin à un de vos compatriotes qui vous reste profondément attaché, à un élève de ce Lycée, à celui de ses collaborateurs dont il a dépassé les plus ambitieuses espérances par les marques d'estime dont il l'a comblé. Réalisant un projet conçu depuis le jour où il avait pris la direction de l'Université et définitivement arrêté dans son esprit au milieu de la dernière Fête Nationale, M. Edouard Lockroy vient d'adresser, au Président de la République, un rapport dont je dois vous donner lecture :

RAPPORT

DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Plusieurs lycées des départements portent déjà, comme ceux de Paris, les noms de grands hommes qui, à des titres divers, ont honoré leur ville natale en même temps que leur patrie.

La France est assez riche en illustrations, pour que cette mesure puisse être étendue et il est souhaitable que, peu à peu, la plupart de nos établissements d'instruction nationale proposent ainsi nos grands hommes en exemple à la jeunesse. Le temps qui consacre la gloire et les circonstances qui en imposent particulièrement le souvenir guideront, dans cette voie, les chefs de l'Université.

En assistant près de vous, Monsieur le Président, le 13 juillet dernier, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Léon Gambetta, je me rappelais qu'il avait fait ses études au lycée de Cahors et l'idée m'est venue de compléter la grande manifestation célébrée sur la place du Carrousel, au seuil du Louvre, par une manifestation plus modeste, mais non moins significative. J'ai donc souhaité que, le jour de la distribution des prix du lycée de Cahors, le représentant du Ministre de l'Instruction publique associé, en votre nom, les concitoyens du grand patriote et du grand orateur, à un nouveau témoignage de reconnaissance nationale. Quelques luttes que Léon Gambetta ait soutenues pendant sa vie, quelques divergences que ses idées aient soulevées, il est désormais entré dans l'Histoire.

Pouvais-je oublier, en songeant à Léon Gambetta, que, parmi mes devanciers au Ministère de l'Instruction publique, avait marqué un de ses amis les plus fidèles ; que Paul Bert y avait apporté sa renommée scientifique, ses idées généreuses, son énergie passionnée ? Et puisqu'il s'agissait de rendre hommage à un homme qui avait bien aimé et bien servi sa patrie, ne convenait-il pas d'accorder un honneur du même genre, à celui qui était allé chercher pour elle une mort lointaine.

C'est dans cette double pensée que j'ai l'honneur de soumettre à votre signature deux décrets, qui seront lus le même jour, l'un au lycée de Cahors, l'autre au collège d'Auxerre, par les représentants du Ministre de l'Instruction publique, à ces deux cérémonies.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

ÉDOUARD LOCKROY.

Voici, Messieurs, le premier de ces deux décrets :

DÉCRET

Le Président de la République française, sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, décrète :

Art. 1^{er}. — Le lycée de Cahors prendra désormais le nom de « Lycée Gambetta » ;

Art. 2. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 29 juillet 1888.

CARNOT.

Par le Président de la République, Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

E. LOCKROY.

Près d'ici, Messieurs, s'élève à la mémoire de Léon Gambetta le monument où l'un des maîtres de notre école de sculpture, Alexandre Falguière, a mis, avec son génie, l'admiration que lui inspirait son modèle, la vigueur de sa propre race, la flamme de son patriotisme. Le ministre a décidé que l'hommage rendu ainsi par la France entière à notre illustre compatriote, serait complété, et tandis que le groupe de Falguière vous montre l'apothéose patriotique du grand citoyen, il a demandé à l'auteur du *Gloria Victis*, au compatriote et à l'élève de Falguière, à Antonin Mercié, le buste de Gambetta, jeune.

Cette image charmante et fière va paraître devant vos yeux ; vous allez juger avec quel bonheur l'artiste a rendu la pensée du Ministre ; vous allez voir si ce souvenir de la jeunesse de Gambetta ne convient pas entièrement à sa destination qui est : de proposer chaque jour à vos fils l'image du grand patriote, aussi

— Mais pourtant...
 — Le connaissez-vous cet homme ?
 — Comment le connaîtrais-je, mon ami ? Je ne l'ai même pas vu.
 — C'est vrai, mais je l'ai vu, moi, et je l'ai reconnu, qui plus est ; et c'est précisément parce que j'ai prononcé son nom maudit, qu'il a tenté de me poignarder.
 — Oh ! oh ! c'est donc sérieux, alors ?
 — Oui, sérieux, trop même. Cet homme tient votre vie et la mienne dans ses mains ; et, ne vous y trompez pas, il est capable de se perdre lui-même pour nous entraîner dans sa chute, et nous faire, près de lui, monter sur l'échafaud.
 — Ah ! ça, mais quel est donc ce misérable ? vous ne m'avez pas dit son nom encore ; je le connais donc, moi aussi ?
 — Oui, et depuis bien longtemps, malheureusement.
 — Mais enfin, quel est-il, quel est son nom ?
 — Vous voulez le savoir ?
 — Certes, je le veux.
 — C'est Sebastian.
 — Sebastian, votre matelot ?
 — Oui.
 — Mais vous m'avez dit qu'il était mort.
 — Jo le croyais.
 — Et vous êtes bien sûr que c'est lui.
 — Le doute n'est pas possible.
 — Oh ! oh ! voilà une mauvaise affaire !
 — Ah ! vous en convenez, maintenant ?
 — Que faire ?
 — Découvrir au plus vite la nouvelle adresse de votre sorcière.
 — Ce ne sera pas chose facile ; son changement eux,

voisine que possible de l'époque où il grandissait entre ces murs. En attendant que le bronze fixe à jamais l'inspiration de l'artiste, la voici, dans sa blancheur première, et comme revêtue elle-même de sa robe juvénile.

Que puis-je dire, maintenant, Messieurs, pour compléter votre impression ? Vous n'attendez certainement pas qu'après tant de panegyriques éloquentes consacrés à Gambetta, je recommence son éloge. Il me faudrait, pour remplir dignement cette tâche, plus de temps que je ne puis vous en demander. J'essaierai simplement de traduire deux pensées qui dominent nos impressions, en attendant que, dans une fête comme celle-ci, un de nos orateurs universitaires, recueillant près des amis de Gambetta les souvenirs de sa jeunesse, ajoute à son histoire une page qui doit être écrite ici.

En inscrivant sur la porte de ce Lycée le nom de Gambetta, le Ministre ne songeait certes pas à créer parmi vous, mes chers Camarades, une pépinière d'hommes politiques et d'orateurs : il a voulu fortifier en vous deux sentiments qui doivent remplir vos âmes comme ils remplissaient l'âme de notre grand compatriote : l'amour du sol natal et celui de la patrie.

Cette terre où vous êtes nés, jeunes gens, peut rivaliser avec toutes les régions de notre France par les souvenirs qu'elle propose à votre fierté et le charme qu'elle doit exercer sur vos cœurs ; noble terre, qui a contribué, pour une large part, à la gloire commune de la Patrie ; où deux compagnons de Vercingétorix, Lucérius et Drapés, montraient à la première heure de notre histoire quelle somme de vaillance elle met au cœur de ses enfants ; terre gracieuse, que notre Clément Marot peignait en ces vers qui chantent toujours au fond de nos mémoires :

Où le soleil non trop excessif est,
Par quoi la terre avec honneur s'y vest
De mille fruits, de mainte fleur et plante ;
Bacchus aussi sa bonne vigne y plante,
Par art subtil sur montagnes pierreuses,
Rendant liqueurs fortes et savoureuses,
.....
Au lieu que je déclare,
Le fleuve Lot roule son eau peu claire,
Qui maint rocher traverse et environne
Pour s'aller joindre en droit fil de Garonne.....
A brief parler, c'est Cahors en Quercy.

Ici toutes les formes de l'activité humaine ont trouvé de glorieux représentants ; c'est la patrie de Jean XXII et de Fénelon, de Galiot de Genouillac, de Murat, de Bessières : nourrice de soldats, elle a été foulée durant cent ans par les bandes anglaises, sans que la résistance à l'envahisseur ait un moment cessé d'y faire naître des héros, à l'époque où la notion de patrie était encore hésitante, nos consuls refusaient de livrer leur ville à Chandos et protestaient, en versant des larmes de rage, contre l'abandon royal qui retranchait leur province du sol français.

Avec moins de mérite qu'eux, nous aimons comme eux cette terre. Jeunes gens nés à l'ombre de nos chênes lorsque, longtemps séparés du pays natal, vous y reviendrez un jour, vous connaîtrez l'émotion poignante et délicieuse, qui nous serre le cœur en voyant apparaître, au tournant du chemin, la vieille cité cadurcienne avec sa rivière sinueuse, son horizon de collines grises, ses cloches qui sonnent sans cesse, sa ceinture de remparts, sa couronne de tours. Vous sentirez alors par quelles fibres vous tenez à elle ; vous vous direz que, dans cette terre où dorment vos pères, vous avez laissé le meilleur de vous-même ; qu'ici seulement vous vous retrouvez tout entier, au milieu de vos souvenirs d'enfance, de vos parents, de vos premiers amis.

Ces sentiments, nul ne les éprouva d'une manière plus profonde que Léon Gambetta. Vos pères et les plus âgés d'entre vous ont été témoins de son voyage triomphal, lorsqu'il vint chercher ici les souvenirs de sa jeunesse. Ils l'ont entendu, prenant plaisir à parler encore cet idiome que l'on méconnaît au Nord de la Loire, car il n'en est pas de plus énergique et de plus doux ; ils l'ont vu parcourir nos places, au milieu des mains tendues et des acclamations. Ah ! la destinée lui devait bien cette dernière joie. C'est après ce voyage que les amertumes commencèrent pour lui et, deux ans après, il était enlevé à la France. Les dernières joies de sa carrière, c'est ici qu'il les a goûtées, en foulant cette terre, en se retrouvant au milieu de vous.

Je vous montrais tout à l'heure par l'exemple des vieux Consuls de 1860, comment l'amour du sol natal uni à celui, de la patrie, engendre l'héroïsme. Encore un exemple que la vie de Gambetta propose elle aussi à votre admiration. Déjà, lorsque l'historien et le psychologue veulent définir les qualités maîtresses de notre compatriote, lorsqu'ils veulent ramener sa physiologie morale à un trait dominant, avant cette incomparable éloquence, où la verve et la logique, l'ironie et l'émotion, l'esprit et le bon sens, la force et la grâce se réunissent pour former la plus admirable parole peut-être que la tribune française ait entendue, avant les hautes facultés qui avaient si rapidement formé dans cette tête le génie complet de l'organisation sociale, avant les qualités de cœur qui valaient à l'homme privé l'affection de tous ceux qui l'approchaient, avant cette générosité de sentiments qui n'admettait rien d'étroit et voyait tout de haut, ce qu'ils nous montrent, ce qu'ils vantent, c'est le patriotisme, un patriotisme ardent, qui fait de Gambetta l'égal de ceux qui ont le plus aimé et le mieux servi la France, qui le fait entrer dans cette vaste famille, où St-Louis et Jeanne d'Arc, Henri IV et Louis XIV, Villars et Vauban, Carnot et Thiers se confondent assez dans un sentiment unique pour que le rapprochement de ces âmes profondément diverses et qui partent ailleurs serait singulier, se fasse ici naturellement.

C'est, en effet, le patriotisme qui l'inspira toujours, tantôt lui dictant, à l'heure des désastres, les suprêmes résolutions qu'exigeait l'honneur de la France, tantôt, au milieu des luttes politiques, lui faisant tout subordonner à la formation rapide d'une armée nombreuse, disciplinée, instruite ; cette armée, objet de ses préoccupations constantes, que nous avons vue en un jour inoubliable, représentée autour de son cercueil par tous ses chefs ; cette armée, que nous lui devons en partie et qui demeure notre force, notre fierté, notre espérance. C'est le patriotisme qui, dans toutes les questions de politique intérieure ou extérieure, lui faisait distinguer et choisir le parti le plus utile à l'intérêt de la Patrie, tournant ses yeux tantôt vers l'Égypte et tantôt vers la Russie. C'est le patriotisme enfin qui lui faisait tout aimer de la France, son génie, son art, sa littérature, qui lui faisait unir, dans

une même admiration, Rabelais, Bossuet, Voltaire, tous ceux qui ont fait la Patrie grande ou aimable, puissante ou éducatrice.

Élèves du Lycée Gambetta, vous poursuivez vos études dans une maison où ont enseigné, où enseignent toujours des maîtres excellents ; des maîtres auxquels tous ceux qui ont travaillé ici gardent un souvenir plein de reconnaissance ; Gambetta se plaisait à le reconnaître lui-même dans la visite qu'il fit à notre vieux lycée.

A cet amour du travail dont on vous parlait tout à l'heure avec une simple et forte éloquence, joignez les deux sentiments que le nom de Gambetta symbolise. Ainsi, guidés par la science, qui fera de vous des esprits libres, par le patriotisme qui vous apprendra à mettre toujours la Patrie et son intérêt au-dessus de tout, vous préparerez à la France et à la République la génération qu'elle attend de vous ; vous serez dignes de ceux qu'avons précédés ici et qu'ont reçus leurs couronnes dans cette enceinte ; vous répondrez enfin à la généreuse pensée du Ministre, dont je suis fier d'être l'interprète devant vous.

Cremps. — Acte de dévouement.

Le 26 juillet courant, vers 6 heures du soir, les jeunes E. Cubaynes et B. Dajan, âgés d'environ quatre ans, jouaient sur le bord de la mare du village de Cremps. Tout à coup le pied glisse à ce dernier, il tombe dans l'eau profonde en cet endroit de 2 mètres.

Un courageux citoyen, Baptiste Bousquet, âgé de 60 ans, se trouvait aux environs de la mare à garder les oies. Il entend le cri d'alarme jeté par le jeune Dajan ; il accourt, et, malgré son grand âge et ses infirmités (car il est paralysé du bras droit), il n'hésite pas une seconde ; il se jette à l'eau, et parvient, non sans peine, à retirer sain et sauf le jeune imprudent qui, une minute plus tard était perdu.

Nos félicitations au courageux Bousquet.

Saint-Céré. — Jeudi dernier, un chien enragé parcourait les rues de St-Céré poursuivi par un grand nombre de personnes qui cherchaient à le tuer quand, au tournant de la place du gravier et de la rue Nationale, ce chien se jeta sur le maire, le terrassa en cherchant à le mordre.

Les morsures sont peu dangereuses.

Un assassin de huit ans. — Un drame épouvantable, unique en son genre, s'est déroulé, samedi matin, à Bercy.

Un petit garçon de huit ans a ouvert le ventre de son plus jeune frère âgé de 6 ans à coups de rasoir, et s'est ensuite donné la mort. Ces enfants couchaient dans une étroite pièce-antichambre, derrière la chambre à coucher. Les voisins avaient rapporté à Covenel, qu'Alphonse, très précoce, très vigoureux et qui haïssait profondément son frère, lui faisait subir, en l'absence de l'ouvrier, un véritable martyre.

La mère savait tout cela ; elle n'ignorait pas que, il y a trois ans (à l'âge de cinq ans) Alphonse avait tenté de mutiler son jeune frère et que, le mois dernier, il avait voulu lui enfoncer un clou dans la tête à coups de marteau.

Mme Siauzade, femme d'un caractère faible et dominée d'ailleurs par la crainte d'envoyer un troisième enfant à la charge de sa famille de province, différait sans cesse la séparation des deux enfants.

Ses hésitations ont été la cause du drame terrible qui vient de se dérouler. A six heures et demie, la mère fut réveillée par les cris de son plus jeune enfant, Louis-Noé.

— Mère, disait le pauvre petit, viens vite, mon sang coule.

Mme Siauzade se précipita dans la chambre de ses fils : le petit Louis, tout nu, debout sur son lit, tenait à deux mains son ventre, d'où s'échappaient les entrailles.

Folle de terreur, la mère poussa un cri terrible. Un autre cri lui répondit, et en même temps son aîné, Alphonse, tombait à ses pieds la gorge tranchée.

Quand le médecin arriva, le jeune meurtrier avait déjà rendu le dernier soupir. Il s'était porté à la gorge un coup de rasoir si violent qu'il s'était tranché net le cou, jusqu'à la colonne vertébrale.

Le docteur dut se borner à donner des soins au petit Louis, et le fit transporter à l'hôpital Troussseau.

La section de l'horrible blessure est verticale et descend en ligne droite du nombril jusqu'au canal de l'orèbre, qui est tranché.

Les médecins de l'hôpital sont parvenus à recoudre les entrailles. Ils arriveront peut-être à éviter la péritonite.

qui n'appartient à aucun des locataires de la maison.

Son crime était donc prémédité.

Le sang des animaux. — Parmi les communications faites à la séance du 26 juillet, il en est une d'un si haut intérêt au point de vue de l'hygiène, que nous croyons devoir attirer sur elle l'attention publique.

M. Coizard, vétérinaire inspecteur de la boucherie de Dijon, a rappelé que, journellement, dans les abattoirs, on envoie des personnes faibles et anémies boire du sang des animaux sacrifiés.

Or, il arriva qu'après le départ d'une malade ayant ainsi absorbé un verre de sang, l'autopsie de l'animal vint prouver que celui-ci était tuberculeux au plus haut degré, alors que, sur pied, il avait présenté tous les signes d'une santé parfaite.

Cette femme mourut phthisique.

Les maladies contagieuses des animaux. — Enfin sur la proposition de M. Viète, ministre de l'agriculture, le président de la République a signé un décret dont les dispositions ajoutent à la nomenclature des maladies contagieuses (police sanitaire des animaux) le charbon symptomatique ou emphysemateux, et la tuberculose dans l'espèce bovine ; le rouget et la pneumo-enterite infectieuse dans l'espèce porcine.

Ce décret permettra au ministre de l'agriculture d'appliquer aux épizooties ci-dessus dénommées les prescriptions de la loi du 21 juillet 1881.

Biographie

Pierre PÉLISSIER, poète et pédagogue sourd-muet

Né à Gourdon, en septembre 1814, décédé à Paris le 30 avril 1863.

(Suite et fin)

Cette touchante pièce a été représentée un jour à Paris, dans une conférence-concert donné en faveur des Sourds-Muets. Voici le compte rendu de cette exhibition donné par un journal Paris du 19 avril 1857.

« Mais j'arrive à la partie la plus intéressante de cette séance. Péliissier le sourd-muet, est arrivé sur l'estrade avec M^{lle} Favart, la statue du silence donnant le bras à l'éloquence dramatique. M^{lle} Favart a un frère, un joli petit garçon rose et frais comme elle, mais sourd-muet de naissance. — Ceci est nécessaire à connaître pour l'intelligence de ce qui va suivre — elle était arrivée à ces vers du poème de M. Péliissier :

Enfant deshérité du don de la parole,
Semblable au voyageur qui marche sans espoir,
Chacun de nous cherchait cette voix qui console
Cette voix d'une mère au séduisant pouvoir ;
Elle nous prodiguait des trésors de tendresse,
A nous rendre joyeux elle s'évertuait ;
A nos pleurs, à nos cris elle opposait sans cesse.
Un sourire, un baiser, un mot, une caresse.
Son pauvre enfant était muet !

« A ce mot, la jeune artiste, qui comprend mieux que personne combien est terrible la position du sourd-muet, a senti se réveiller en elle toutes ses peines et toutes ses angoisses pour l'avenir du pauvre petit à qui elle sert de mère, ses yeux se sont remplis de larmes, et sa voix, brisée par l'émotion, a terminé la strophe par un sanglot déchirant qui a retenti dans tous les cœurs. L'émotion a été à son comble ; jamais drame n'a eu d'effet plus palpitant, plus saisissant et plus vrai. Cette jeune fille, dont les larmes n'étaient pas jouées, a communiqué à la foule des auditeurs toutes ses douleurs ; elle a cependant continué à lire les deux strophes suivantes qui terminent l'œuvre du poète sourd-muet.

De la création les splendeurs merveilleuses,
L'espérance dont l'œil colore tout en beau,
Du génie en travail les sueurs et les veilles,
Le verront-ils toujours froid comme le tombeau ?
Quand l'alpha, l'omega, de l'existence humaine ;
O ma mère ! ô mon Dieu ! se prononcent partout ;
Pour dire le premier manquera-t-il d'haleine,
A chercher le second seul perdra-t-il sa peine,
Devant l'impossible debout.

Non, Dieu ne le veut pas, les épaisses ténébres
Dans lesquels le sort l'avait emprisonnée,
Un peu d'or les dissipe et ces voiles funèbres
Tombent devant celui que vous avez donné,
Que son bonheur enfin ne soit plus éphémère,
Qu'il jette à l'ignorance un éternel adieu,
Donnez, donnez toujours, sa vie est trop amère !
Donnez, afin qu'il dise à sa mère : Ma mère !
Afin qu'il dise à Dieu : Mon Dieu !

« Des applaudissements répétés, qui s'adressaient autant à la sœur affligée qu'à l'éminente artiste, ont accompagné M^{lle} Favart qui succombait sous le poids de son émotion, à ce point qu'elle n'a pu revenir lorsque toute la salle la rappelait pour lui donner encore une marque de sympathie.

« Péliissier s'est alors avancé à son tour et a reproduit sa pièce de poésie dans le

langage imagé du geste et de pantomime, genre dans lequel les sourds-muets, surtout ceux qui sont instruits comme Péliissier, excellent. Pendant ce silencieux récit plusieurs visages se mouillèrent de larmes, et plus d'une jeune mère s'écria : — Oh ! mon Dieu, comme je vous rends grâce que mon enfant puisse parler ».

Mais la carrière de Péliissier s'approchait déjà de sa fin. Sa santé était visiblement altérée, et lorsque venu à Gourdon pour la dernière fois, pour se reposer au sein de sa famille, plusieurs de ses amis exprimaient leurs craintes et l'engageaient à quitter ses travaux pédagogiques et à prendre sa retraite dans sa ville natale, Péliissier leur répondait invariablement qu'il tenait à revenir au milieu de ses chers élèves et enseigner jusqu'au dernier moment de sa vie.

En effet, peu de temps après, le 30 avril 1863 il expira, âgé à peine de 48 ans, dans la maison de santé municipale du faubourg Saint-Denis, à Paris. Ses élèves, accompagnés de leurs maîtres, lui rendirent les derniers devoirs dans la chapelle de cet établissement.

Son corps a été amené à Gourdon, où les Sociétés mutuelles, les corporations, les professeurs et les élèves des écoles, les prêtres et les laïques se sont réunis aux portes de la ville, pour saluer une dernière fois les dépouilles mortelles de cet homme rare, qui n'a vécu que pour le bonheur de l'humanité et surtout pour ses confrères, les sourds-muets comme lui.

Cahors, le 31 octobre 1887.
J. MALINOWSKI,
Professeur en retraite.

(Extrait du Bulletin de la Société des Etudes)

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS ET DU MIDI

Voyages dans les Pyrénées

Les Compagnies d'Orléans et du Midi ont soumis à l'approbation de M. le ministre des Travaux publics, pour être mis en application à dater du 10 juillet, les prix des trois nouveaux voyages d'excursion au départ de Paris, permettant de visiter les diverses stations des Pyrénées.

Ces prix sont : 1^{re} Cl., 180 fr. — 2^e Cl., 135 fr. DURÉE DE VALIDITÉ : 30 JOURS

En outre, la durée de validité du billet de Voyage circulaire, actuellement établi pour le Centre et les Pyrénées, et dont les prix sont : 225 fr. en 1^{re} Classe, et 170 fr. en 2^e Classe, sera portée de 30 à 45 jours.

La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant supplément de une, deux ou trois périodes de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toute gare des dites Compagnies, des billets Aller et Retour réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points en dehors desdits itinéraires

BOURSE. — Cours du 30 juillet 1888.

3 0/0.....	83 70
3 0/0 amortissable (nouveau).....	86 30
4 1/2 0/0 1883.....	106 85
Actions Orléans.....	1,333 75
Actions Lyon.....	1,262 50
Action Panama.....	291 25
Obligations Orléans 3 0/0.....	403 00
Obligations Lombardes.....	296 50
Obligations Saragosse.....	354 50

ON DEMANDE des Maîtres carriers,

pouvant exploiter à la tâche, des carrières de moellons ordinaires et têtes, et des voituriers pour transports de matériaux à la tâche. S'adresser à Gourdon, à M. LE COQ, chef de section, et à Cahors, à M. COUVRAT, ingénieur des ponts et chaussées, avec des certificats ou de bonnes références.

Un beau succès

Les Gabrônes (Sarthe), le 12 juin 1887. — J'avais des douleurs névralgiques dans la tête, suites d'un coup d'air ; ces douleurs me tenaient depuis 2 ans dans le côté de la tête et dans les dents ; je souffrais jour et nuit, sans pouvoir ni travailler, ni dormir ; le premier jour que j'ai pris des Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte), j'ai éprouvé du mieux et aujourd'hui je suis complètement guéri. M^{me} Clémentine Loyau. (Signature légalisée.)

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Étuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Étuves, avec soins particuliers.....	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr. »	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennès, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

ELEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCIERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

GRAND ENTREPOT

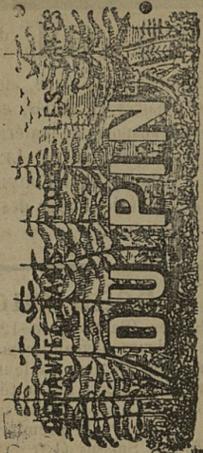
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC : en bouteille 0 fr. 80 ; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS : en bouteille 0 fr. 80 ; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER : Noël 0 fr. 40 ; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY : Lardy 0 fr. 70 ; Larbeaud 0 fr. 60 ; Célestins 0 fr. 80 ; G^de grille 0 fr. 80 ; Hôpital 0 fr. 80 ; VALS : St-Jean 0 fr. 80 ; Dominique 0 fr. 80 ; Précieuse 0 fr. 80 ; Rigolette 0 fr. 80 ; Amélie 0 fr. 80 ; La Perle 0 fr. 70 ; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées ; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRICQUEUX

Il est facile d'imiter ! Il est difficile de créer

l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



SI RÉCOMPENSES IF PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR

PÉRICQUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR

Maison spéciale d'Accouchement

DIRIGÉE PAR

M^{me} Angèle Raymond Gérardgeorge

Maitresse Sage-Femme

Rue des Augustins, 28, et place Ville-bourbon, 1, Montauban (T-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES

Guérison radicale des Maladies de Matrice

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le Traitement au sirop
nullement du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, Médecin
SPECIALISTE
(1, rue St-Louis, à MELUN S.-M.)
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

DENTS & DENTIFIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

AUDOUARD

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

"POUDRE DENTIFRICE ALCALINE et ELIXIR LEUCODON" Prévenant la Carie et le déchaussement de Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — La Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires de bien vouloir lui annoncer leur avis deux ou trois jours à l'avance.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles et contenant LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 cent. ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 425 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. A 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires d'un spécimen gratis à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. par pour recevoir la 1^{re} liv.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 83, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o ÉDITEURS

de tous les ouvrages de la Librairie française; de toutes les Partitions et Publications musicales; DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Garantie, sans frais, égarer en égarer, etc.

Payable Cinq Francs par mois par chaque centaine de ESCOMPTÉ au COMPTE. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Le propriétaire-gérant, Layton.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS À PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Stoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Églises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir à moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

LA

H. LAMIRAULT & C^o Éditeurs

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut, Hartwig Deroche, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glasson, membre de l'Institut; D. L. Halévy, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, directeur de l'École des Hautes Études; F. Maitland, professeur de l'École nationale des beaux-arts; A. Wailly, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° comportant de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc
Payables à raison de 10 francs par mois
Chaque volume broché 25 francs

DICIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction. — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

LE QUERCY

AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIU, archiviste départemental. 15 exemplaires à vendre: 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

GOURDON

ET SES SEIGNEURS du X^e siècle au XIV^e siècle par MM. L. COMBARIU et F. CANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot, 1 f. 25 par la poste.